



Commune de B E R T R A N G E

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que **la société ENERGIE & ENVIRONNEMENT s.a., au nom et pour le compte de la société ANCIEN ATELIERS HARY HAAGEN s.àr.l.**, a introduit une demande relative à la cessation des activités d'une installation de sablage et d'un atelier mécanique (1/17/0249) à Bertrange, 31 rue de l'Industrie.



Bertrange, le 31 juillet 2026

Roger MILLER
Bourgmestre ff

Sophie HUMBERT
pour le secrétaire empêché
la secrétaire adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à la cessation des activités d'une installation de sablage et d'un atelier mécanique à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 31 juillet 2026.



Bertrange, le 31 juillet 2026

Roger MILLER
Bourgmestre ff

Sophie HUMBERT
pour le secrétaire empêché
la secrétaire adjointe